

Avis du Comité Social et Economique sur la situation économique et financière de la CELDA au 31 décembre 2023

Le rapport concernant la situation Economique et Financière de la CELDA pour l'année 2023 a été réalisé par le cabinet d'Expertise Comptable (SACEF), 25 boulevard du Lac 95880 ENGHIEEN LES BAINS et présenté par monsieur Louis-Joseph RINGUET lors de la réunion plénière du Comité Social et Economique du 26 juillet 2023.

Les élus du Comité Social et Economique remercient l'équipe de la SACEF pour son approche pédagogique, qui permet de rendre plus compréhensible les informations relatées dans le rapport économique et financier, et tout particulièrement monsieur RINGUET pour ses explications.

Comme chaque année, nous souhaitons rapprocher les chiffres des années précédentes (2021 et 2022 à ceux de l'année afin de donner du corps à notre analyse :

	2021	2022	2023
SALARIES (cdi)	1132	1130	1145
CLIENTS	600700	576679	565018
COLLECTE	440.8 M€	326.2 M€	-26.7 M€
CREDITS	2000 M€	2144 M€	1700 M€
PNB	207 M€	192.2 M€	180 M€
CHARGES PERSONNEL	82.2 M€	86.3 M€	85 M€
COUT DU RISQUE	16 M€	19.7 M€	17 M€
RESULTAT NET	38.5 M€	22.7 M€	19.5 M€
PARTS SOCIALES	6.4 M€	8.7 M€	13.1 M€
EVOLUTION DES FONDS PROPRES	84.5 M€	-67.6 M€	+32.7 M€

A la lecture de ces chiffres, nous constatons que les salariés de la CELDA ont réalisé une année commerciale satisfaisante au vu de la conjoncture très défavorable pour notre entreprise.

Afin de mieux comprendre la constitution de ce résultat, nous devons pour cela nous interroger sur les points suivants qui nous paraissent très significatifs :

1- Evolution du Fonds de Commerce

Comme chaque année, nous constatons une perte de nos clients (-11661), malgré un ralentissement et une mobilité bancaire positive (+631) en 2023. Les élus s'inquiètent de l'érosion des jeunes et s'interrogent sur la politique commerciale menée à leur attention.

Nous interpellons donc à nouveau nos dirigeants sur ce phénomène très inquiétant pour la pérennité de notre entreprise. Pour nous, comprendre les raisons de cette perte de clients doit être une priorité de notre Direction.

2- La collecte

La collecte est négative sur l'exercice après 3 années exceptionnelles. L'impact négatif est dû principalement au compte de dépôt passant de + 67.7 M€ à -118 ,9 M€.

3- L'activité Crédit et le coût du risque

Malgré un contexte de taux défavorable aux emprunteurs, un environnement économique dégradé et une problématique de calcul du taux d'usure, la production de crédits diminue seulement de 22 %, principalement sur le crédit immobilier, CELDA se défendant mieux que le CA Loire Haute Loire ou BP aura. Il faut noter la belle performance sur les crédits revolving (+13.9 %) et le crédit-bail immobilier et mobilier (+36.4%)

Un encours de crédits qui augmente de 3.5 % cette année, alors que l'évolution régionale n'est que de 1.52 %.

Le coût du risque baisse de 2.2 M€ et reste en dessous du budget. Malgré cette diminution, il faut retenir que malheureusement le risque avéré augmente de 55 % sur la période.

4- Les Eléments Financiers

Le résultat dégagé cette année est à nouveau en recul de 14 % mais toutefois supérieur au budget de 25%.

Le ratio de solvabilité est de nouveau en recul cette année de 2.24 % et passe ainsi de 20.59 % à 18.35 %. Pour rappel, l'obligation faite aux entreprises est un ratio réglementaire à 10 %.

Notre PNB est en baisse significative, directement impacté par l'évolution des taux, et donc du coût de rémunération de l'épargne règlementée ainsi que le coût de refinancement.

Les charges d'exploitation de personnel sont en baisse de 1.6 %, ce qui interpelle les élus au regard du travail réalisé par les salariés dans des conditions difficiles (absences, démissions pour ne citer que ces 2 exemples).

Le coefficient d'exploitation se dégrade pour atteindre 79.9 %, nous positionnant dernière Caisse au niveau du RCE.

L'impôt sur les sociétés est en nul cette année, en rapport avec la baisse du résultat.

En conclusion, les élus du Comité Social et Economique de la CELDA constatent au regard de la situation économique que si les résultats sont en reculs, ils ne sont pas le fait des salariés, mais de circonstances contextuelles sur lesquelles ils ne peuvent pas agir.

Les élus souhaitent revenir pour la seconde année consécutive sur le contexte dans lequel se sont réalisés les résultats :

- Dans un contexte économique très difficile
- Grâce à une très forte implication des salariés
- Malgré des manquements de nos outils informatiques et/ou de nos filières

- Dans des conditions de travail de plus en plus désorganisées et entraînant une augmentation des arrêts de travail
- Avec de plus en plus d'injonctions paradoxales (mieux servir le client, mais moins de personnel en agence par ex)
- Avec une politique commerciale exacerbée
- Avec des taux d'attritions en perpétuelle augmentation
- Avec un fonds de commerce qui s'appauvrit d'année en année
- ...

Suite aux éléments comptables présentés, les élus du Comité Social et Economique émettent un avis défavorable sur la situation économique et financière de la CELDA au 31 décembre 2023.

Et cela pour deux raisons principales :

- Une reconnaissance salariale insuffisante au regard de l'investissement des salariés
- Une pression commerciale exacerbée pour réaliser les résultats de la CELDA, entraînant des arrêts de travail et des démissions et détériorant ici ou là des conditions de travail mis à mal et dont l'enquête ARACT de 2022, c'était fait l'écho.

Les élus alertent les Dirigeants de CELDA sur le risque de ne pas reconnaître à sa juste valeur le travail réalisé par les salariés.

« Autonomie, Confiance, Bienveillance et Reconnaissance » sont les quatre préconisations de l'enquête ARACT de 2022, repris par notre Président du Directoire lors de son arrivée en CELDA. Les salariés s'impatientent.

Vote de l'avis proposé

Pour :

abstention :

contre :

Georges ZGAJNAR

Secrétaire du CSE CEDLA